

## Conseil communal de Bulle

### Séance du 9 décembre 2019

Murielle Guex, Présidente, salue l'Assemblée et ouvre la séance à 19h30

#### Ordre du Jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2019
3. Communications du bureau du Conseil communal
4. Communications de la Municipalité
5. **Préavis municipal n° 28-2019**/ Elaboration d'un plan de gestion intégré pour les pâturages et les alpages – « Commission des pâturages et forêts »
6. **Projet de budget 2020**/ « Commission des finances »
7. Propositions individuelles

#### 1. Appel

##### Excusés :

Maire-Criblez Claude

Mermod Claude

Pilloud Sylvain

Prévitali Lucien

Prévitali Yves-Alain

Le quorum étant atteint, la Présidente déclare la séance ouverte et implore la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée. La majorité absolue sera de 12. Elle remercie la présence de M. Müller pour relater notre séance dans le journal de Ste-Croix et profite également de remercier Mme Esther Krumm pour la décoration du sapin de Noël, qui est magnifique et faite toujours avec beaucoup de goût.

#### 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2019

Y-a-t-il des remarques ? Nous passons au vote. Pour ceux qui l'acceptent, je vous prie de lever la main.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2019 est accepté à l'unanimité (23 : oui / 0 : non / 0 : abstention).

### **3. Communications du bureau du Conseil**

Murielle Guex : Afin d'anticiper, merci de prendre déjà note des prochaines dates de nos séances de Conseil communal, soit les 23 mars, 22 juin et le 7 décembre 2020. A retenir pour les scrutateurs, soit Mmes Criblez et Chablaix : le 9 février 2020 pour l'élection au Conseil d'Etat et le 1<sup>er</sup> mars pour le 2<sup>ème</sup> tour.

Je vous demanderai, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir ouvrir votre enveloppe dès réception, afin de savoir si une commission doit travailler. Je vous en remercie d'avance.

### **4. Communications de la Municipalité**

**Jean-Franco Paillard :**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous voici arrivés au bout de cette année qui aura mis en évidence la réalisation et l'inauguration du Centre Ming Shan. Les portes ouvertes ont suscité un intérêt bien en dehors de notre Balcon du Jura. Je relève aussi que cette réalisation donne une visibilité très intéressante pour notre Commune.

Dans la partie officielle, le Dr Fabrice Jordan, directeur du Centre a remercié les personnes ou institutions qui ont permis d'atteindre les buts fixés. La Municipalité a joué un rôle important. Il faut entendre par là, un appui politique et administratif. L'exécutif bullaton remercie le Canton et l'aide suisse aux Montagnards pour l'appui financier indispensable au projet.

Après l'euphorie liée à l'application de la LAT, on est moins dans la précipitation. Je veux parler des projets de constructions qui ont changé le paysage de la Commune avec l'implantation permanente de grues durant ces trois dernières années.

Après l'adoption de l'arrêté d'imposition, le budget a tenu compte de la baisse de 1,5 points. La Municipalité s'est ralliée à la Commission. On constate que près des 2/3 des 309 communes ont tiré un trait sur l'accord fiscal passé avec le Conseil d'Etat. Ainsi en 2020, les habitants de 184 communes, ce qui représente 430'000 vaudois sur 800'000, verront une hausse d'impôt.

Le budget est dans les chiffres noirs et la tendance nous laisse voir un mieux avec une marge d'autofinancement à la hausse. Pour votre information, le plan d'investissement corrigé qui vous a été présenté lors de l'adoption de l'arrêté pour 2020 est comparable voire inférieur à celui qui vous avait été présenté au début de la législature. Je précise aussi que notre plan d'investissements sera diminué des recettes et autres subventions et qu'il tient compte des priorités.

Avec le préavis pour le Plan de Gestion Intégré, la Municipalité veut intégrer une étude pour examiner l'ensemble des projets et surtout déterminer les opportunités pour des subventions en mettant en avant les travaux d'amélioration à faire en priorité.

En fin de séance, nous nous rendrons au Café Central, qui a été repris par Mme Laetitia Depoortere. Nous espérons vivement que cet établissement prenne ses marques et joue le rôle important que tout café joue au centre des villages. Il y a 9 patentes sur la Commune mais une seule au village.

Je remercie toutes les personnes qui œuvrent pour la bonne marche de notre Commune du personnel des travaux à l'administration et bien sûr à vous toutes et tous.

Je vous souhaite, d'ores et déjà, de bonnes fêtes de fin d'année et mes vœux les meilleurs pour 2020.

Je vous souhaite une excellente séance.

Merci de votre attention.

Fin de citation.

**Michel Borno** :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La situation du plan d'affectation communal: Actuellement, nous sommes dans la préparation du dossier en vue de l'examen préalable.

Le Bureau BR+, géomètres, a établi un projet de rapport d'aménagement. Ce document, d'environ 50 pages, fait référence à l'historique de la Commune. Tous les enjeux d'un tel document va des zones de constructions, de la limite de ces dernières, de la protection du patrimoine bâtiments, de la mobilité, etc. Il traite également les différents plans (ou projet de plans) avec les différentes et nombreuses zones : habitation, loisirs, verdure, etc.

Ces différents éléments seront soumis en séance de coordination avec le SDT (Service de Développement Territorial) fin janvier 2020 en principe...

Affaire à suivre qui nous conduira à une enquête publique.

Au niveau historique, il sera bon de rappeler que Bulet comptait environ 770 habitants en 1860.

Le chantier des Combettes, propriété de M. Malevez, a enfin repris. Une entreprise est chargée de terminer les canalisations et les mouvements de terre. À suivre aussi.

Je remercie toutes celles et ceux qui œuvre pour la bonne marche de notre Commune et je souhaite à vos familles et à vous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Fin de citation

**Véronique Duvoisin** :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**Déchets**

La collecte des déchets verts au porte à porte s'est arrêtée le vendredi 15 novembre dernier. En tout, ce sont 15 tonnes qui ont été récoltées depuis le 6 juillet. Pendant l'hiver, les containers à déchets verts de la mini-déchèterie, ainsi que ceux de l'abri des Praz-Bûchon aux Rasses, restent en place et seront vidés par STRID tous les 15 jours.

## **Ecole**

Les classes de Bullet présenteront un petit spectacle de Noël à l'église, le mercredi 18 décembre à 19h00.

## **Tourisme**

La flamme olympique s'est arrêtée pour un court instant à Sainte-Croix le 8 novembre dernier en présence du directeur général des JOJ2020, Monsieur Ian Logan. Si notre station n'a pas été retenue pour accueillir le biathlon, nous sommes les seuls à proposer une discipline de démonstration avec le snowscoot. Initiation, slalom, concert et animation seront donc à l'honneur aux Rasses durant les jeux du 15 au 22 janvier prochain.

## **Forêts**

Pour répondre à la question de Marcel Champod, lors du dernier Conseil, à savoir :

*Allons-nous suivre les recommandations de planter de l'épicéa dans les forêts de plus de 800 mètres d'altitude ?*

Voici la réponse de notre garde forestier, René Guex :

Dans nos forêts, le but est de ne pas planter mais de favoriser la régénération naturelle. Cette régénération, si elle est plus lente pour l'œil de l'être humain, est largement satisfaisante.

Les seules plantations que nous faisons sont des compléments à la régénération naturelle lorsque cette dernière est insuffisante, comme les reboisements de grandes trouées lors de catastrophes telles que Lothar en 1999, et la plantation d'îlots afin d'assurer la pérennité des boisés sur pâturage.

Ces plantations sont effectivement composées majoritairement d'épicéas.

Afin d'assurer des forêts remplissant pleinement leur rôle pour les générations futures, la solution de favoriser les forêts irrégulières composées de tous les stades de développement et d'un grand nombre d'essences, est, selon les spécialistes, la meilleure option connue à ce jour.

Un essai de plantations d'essences plus résistantes à la sécheresse va être réalisé en 2021 à la Layaz. Les essences seront sélectionnées avec la collaboration des spécialistes suisses en la matière.

Les sécheresses successives font dépérir des arbres de toutes essences. Cet été, beaucoup d'épicéas ont séché jusqu'à 1500m d'altitude, ce qui n'est pas courant. Nous n'avons que peu de recul quant aux effets du réchauffement climatique, mais ce qui est certain, c'est que l'amplitude du phénomène est trop rapide pour que les arbres aient le temps de s'acclimater.

Merci à tous nos collaborateurs pour le travail accompli cette année.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Merci de votre attention et bonne soirée.

Fin de citation.

**Serge Gander :**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**Chasseron**

Pour la saison prochaine, nous pensons augmenter le prix de la journée de 10 cts, ce qui fera CHF 1.70 par bête et par jour. Pour rappel, le prix a eu été de CHF 2.20, mais la Commune, ayant de la peine à trouver assez de génisses, l'avait réadapté en 1999 à CHF 1.60.

**Véhicules**

Nous sommes en train d'étudier le remplacement du Holder qui, comme relevé dans le rapport de la Commission des Finances, coûte beaucoup trop cher chaque année.

Les employés vont essayer quelques véhicules pendant cet hiver.

**Bâtiments**

Je vous donnerai en fin de séance quelques chiffres concernant les chauffages du collège et de la Grande Salle.

Je remercie tout le personnel pour le travail effectué cette année, ainsi que mes collègues de la Municipalité et du Conseil pour la bonne entente qui règne au sein de nos séances.

Je vous souhaite, à vous et vos familles, de belles fêtes de fin d'année.

Merci de votre attention et bonne soirée.

Fin de citation.

**Daniel Oguey :**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'assemblée intercommunale du CCSPA s'est tenue jeudi passé ! Le budget, d'un peu plus de CHF 150'000.-, a été voté. Il est financé par les taxes d'élimination. Les travaux du nouveau centre de collecte sont terminés.

Autrement je n'ai pas grand-chose à dire si ce n'est que nous avons eu une importante fuite d'eau au village, vendredi passé, et que la conduite qui monte à l'hydrante est en très mauvais état ! La réparation a pu être effectuée.

Je remercie mes collègues de la Municipalité ainsi que les employés qui travaillent pour le bien de tous.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

Fin de citation.

**5. Préavis municipal n° 28-2019/** Elaboration d'un plan de gestion intégré pour les pâturages et les alpages – « Commission des pâturages et forêts »

Murielle Guex: Je vous lis les conclusions du préavis Municipal. Je demande au rapporteur de bien vouloir venir lire son rapport.

**Rapport**

**Au Conseil Communal de Bullet**

De la commission pâturages et forêts, chargée de l'examen du préavis municipal N°28-2019

Rapporteur : Romain Previtali

Membres : Patrick Aubort  
Yves-Alain Previtali  
Estelle Guex  
Florent Thévenaz

Suppléants : Pascal Jaccard  
Anouck Bernardi

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des pâturages et forêts s'est réunie le mardi 26 novembre 2019 afin de statuer sur le préavis susmentionné. Nous remercions Serge Gander, pour avoir été présent lors de notre séance de travail et pour les réponses apportées à nos questions.

**Préambule**

La totalité des alpages de la Commune représente une surface 371 ha. De nombreux kilomètres de routes et chemins desservent les surfaces de pâturages ainsi que plusieurs chalets. L'amélioration du chalet des Avattes avec la nouvelle adduction d'eau a pleinement joué son rôle lors de l'été 2019 qui fut historiquement sec. A l'avenir, d'après les prédictions des spécialistes du climat, ces étés chauds et secs vont devenir de plus en plus la norme.

**Discussions**

Le dernier inventaire datant de 1983, il est judicieux d'établir un nouveau Plan de Gestion Intégré (PGI) afin d'avoir un état des lieux qui nous permettra de cibler les futurs investissements afin de maintenir le patrimoine agro pastoral de la Commune de Bullet. Ce PGI constitue une porte d'entrée pour l'établissement de projets subventionnables par le Canton et la Confédération. Les subventions pour ce genre de financement peuvent aller jusqu'à 70%.

Un exemple, la conduite d'eau du chalet des Bullatannes-dessus et dessous, date des années nonante. Le tuyau posé par sous-soleuse à quelques dizaines de centimètres à l'époque est ressorti. Il est visible à plusieurs endroits à même le sol.

Des travaux d'entretien sur cette conduite devront à l'avenir être menés. Ce PGI permettra lors de tels travaux, d'étudier et de financer au mieux les besoins de notre patrimoine communal.

### **Conclusion**

Le financement de ce préavis pouvant également prétendre à une subvention de 70% de l'investissement, dès lors, la Commission pâturages et forêts, juge pertinent d'établir ce PGI afin d'avoir un inventaire précis pour les futurs investissements et améliorations de notre patrimoine agricole.

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLE**

- Vu le préavis municipal N°28-2019 concernant l'élaboration d'un plan de gestion intégré pour les pâturages et alpages communaux
- Ouï le rapport de la Commission des pâturages et forêts,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **DECIDE**

- D'accorder le montant nécessaire de CHF 24'000.-- TTC pour le financement de la réalisation d'un Plan de Gestion Intégré.
- De financer ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment.
- D'amortir cet investissement sur une période de 3 ans.

Les conclusions du rapport de la commission sont les mêmes que celles du préavis municipal, nous allons passer au vote. Pour ceux qui sont d'accord avec les conclusions du rapport de la commission sont priés de lever la main.

**Le Préavis concernant l'Elaboration d'un plan de gestion intégré pour les pâturages et alpages communaux**– « Commission des pâturages et forêts » est accepté à la majorité (23 : oui / 0 : non / 0 : abstention).

### **6. Projet de budget 2020/ « Commission des finances »**

Murielle Guex : Je demande au rapporteur de bien vouloir venir lire son rapport.

### **RAPPORT**

Au Conseil communal de Bulle

de la Commission des finances chargée de l'examen du projet de budget 2020

**Rapporteur** : Yves-Alain Previtali

**Membres** : Olivier Chablaix  
Patrick Aubort  
Marcel Champod  
Alexandre Genoud  
Louis Thévenaz  
Fanny Tinguely

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le lundi 11 novembre dernier afin de se déterminer sur le projet de budget 2020. Nous remercions, pour leurs explications et compléments d'informations fournis lors de la séance, M. Jean-Franco Paillard, syndic, M. Pierre Busset, conseiller financier, Mme Marisa Leuba, boursière, et les Municipaux, Véronique Duvoisin, Michel Borno, Serge Gander et Daniel Oguey.

## **SITUATION GÉNÉRALE**

Le budget 2020 présente un total de charges de CHF 4'290'864.00 (stable) et des revenus s'élevant à CHF 4'306'782.00 (+CHF 54'000.00) soit un excédent de revenu de CHF 15'918.00.

Après déductions des amortissements (CHF 278'732.00) et des mouvements sur des réserves, la marge d'auto-financement prévisionnelle est de CHF 273'150.00.

L'analyse financière fait ressortir que quelques ratios sont inférieurs aux "valeurs idéales" définies par le Canton, cependant ils demeurent dans les tendances observées dans de nombreuses Communes vaudoises.

## **REMARQUES LIÉES AUX COMPTES**

**Compte 210 Impôts :** Le budget 2020 prend en compte la baisse de 1.5 point d'impôt voté selon le préavis 27-2019, avec en contrepartie la disparition du poste 730 Part AVASAD.

**Compte 430 Réseau routier :** Les travaux prévus sur le réseau routier demeurent de l'ordre de CHF 100'000.00, il est à noter qu'une partie de cet investissement est couvert par la péréquation, ce qui justifie un entretien soutenu de nos routes.

**Compte 433 Véhicules des travaux :** Les frais des véhicules communaux sont budgétés avec une prévision de CHF 23'000.00 dévolue à l'entretien des véhicules. Cependant le véhicule Holder accapare de plus en plus de ressources pour assurer son entretien. Nous ne sommes pas non plus à l'abri d'une grosse panne qui nécessiterait de nouveaux investissements. Il pourrait être judicieux d'étudier à l'avenir des possibilités de location ou leasing pour ce genre de véhicules, ce qui pourrait éventuellement être profitable à la Commune et d'assurer un budget stable et maîtrisé.

**Compte 450 Elimination des déchets :** La nouvelle entente communale entre Bullet et Sainte-Croix, acceptée le 28.10.2019 selon préavis 24-2019, entrera en vigueur le 01.01.2020. Ce nouveau mode de fonctionnement laisse entrevoir un budget stable quant aux charges et produits par rapport aux années précédentes. Les avantages résideront dans le pilotage par un comité paritaire ainsi qu'une participation commune aux investissements.

**Compte 710 Subvention communale :** L'augmentation de la participation aux frais de la garderie augmente de manière significative (+CHF 19'600.00). Ce qui est préoccupant pour notre Commune. Cette augmentation réside principalement dans l'adaptation du personnel aux normes légales.



## **EVOLUTIONS FUTURES**

Il est à noter que le système de péréquation actuel fonctionne depuis 2011. Les mécanismes péréquatifs sont actuellement revus au regard des nouveaux enjeux telle que la réforme de la fiscalité des entreprises. Il est prévu que la péréquation soit revue de manière significative à l'horizon de 2022. Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle les influences qu'entraînera ce nouveau système sur la situation financière de notre Commune. Nous laissons le soin à notre Municipalité de se tenir au courant des développements et tractations qui se tiendront dans les mois à venir.

## **C O N C L U S I O N**

Fondé sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET**

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide d'approuver le budget 2020 tel que présenté.

Murielle Guex : Nous allons passer en revue les différents postes du budget, n'hésitez pas à m'interrompre si vous avez des questions. A remarquer que nous avons un excédent de revenus de CHF 15'918.--.

Evelyne Chablaix : Au compte 341.3120 au bâtiment des Planets, comment se fait-il qu'il y ait que CHF 200.- d'eau ?

Jean-Franco Paillard : Cela concerne l'eau des toilettes publiques.

Rudolph Widmer : Une question par rapport à l'évolution des ratios. Nous nous positionnons énormément aux ratios du canton, et j'aurais voulu savoir si nos ratios s'améliorent ou au contraire s'aggravent. Si nous prenons la marge d'auto-financement prévisionnelle, dans la remarque, il est noté que cela n'allait pas couvrir les investissements. J'imagine que l'on peut se le permettre car la marge d'auto-financement de l'année d'après était positive. Pouvons-nous nous permettre cette détérioration ou faudra-t-il trouver d'autres moyens pour l'améliorer ?

Jean-Franco Paillard : C'est une bonne question et je remercie M. Widmer de la poser. Nous ne prenons que les charges et il faut prendre les recettes également. Si je prends les autres postes ou d'autres projets pour 2021, nous avons CHF 200'000.- pour le centre nordique, CHF 100'000.- pour le Stand de tir. Il serait bien que le plan d'investissement soit revu et adapté au fur et à mesure. Nous avons mis le véhicule le Valtra, et nous nous posons la question, pour ne pas s'endetter, de partir sur une solution de leasing. Les charges liées au leasing sont prises en compte dans la péréquation. Nous verrons que l'ensemble des charges sera reporté. La tendance est meilleure que ces cinq dernières années. Nous ne sommes pas au bout du tunnel mais nous recherchons toujours des recettes. La remarque est totalement juste.

Marchel Champod : En règle générale, pour ce qui est du plan d'investissements : Pour les objets mentionnés sur celui-ci, ils doivent faire l'objet d'un préavis et le Conseil décide. Est-ce exact ?

Jean-Franco Paillard : Exactement, nous devons venir devant le Conseil avec un préavis et après vous, le Conseil vous le voterez.

Olivier Chablaix : Il y a tout un problème avec la péréquation, si nous sommes une Commune riche, nous devons assainir, si nous n'assainissons pas, nous allons toucher des subventions, il faut trouver le juste milieu, et ce n'est pas toujours évident.

Les conclusions du rapport de la commission sont les mêmes que celles du préavis municipal, nous allons passer au vote. Pour ceux qui sont d'accord avec les conclusions du rapport de la commission sont priés de lever la main.

**Le projet de budget 2020** – « Commission des finances » est accepté à la majorité (23 : oui / 0 : non / 0 : abstention)

## 7. Propositions individuelles

Y a-t-il encore des remarques ou des questions ?

J'ouvre la discussion.

Florent Thévenaz : Une question qui ne concerne pas la Commune. Par rapport à la chantée des enfants de Noël de cette année, est-ce qu'il y aura un sapin de Noël ? Car l'année passée, il n'y avait pas de décoration qui faisait penser à Noël.

Jean-Franco Paillard : C'était la paroisse qui s'occupait du sapin de Noël.

Véronique Duvoisin : J'ai regardé avec Janique Ferrari pour mettre un sapin de Noël d'office.

Florent Thévenaz : A l'époque, nous allions avec la Jeunesse décorer le sapin de Noël.

Marcel Champod : Il y a un écriteau "Buvette" sur les Planets, comment se fait-il qu'il y ait de la publicité alors que nous avons un restaurant propriété de la Commune ?

Michel Borno : Nous en avons discuté ce soir en séance, nous avons donné l'autorisation aux Remontées Mécaniques d'ouvrir une buvette au pied des arraches-mitaines mais le but n'étant pas de faire la concurrence au Coucou et au Restaurant des Planets. Nous avons une séance avec les remontées mécaniques demain soir et nous leur demanderons de les enlever.

Anouck Bernardi : Est-ce que nous pourrions avoir plus d'informations sur le projet de la Bullatonne Dessous ?

Jean-Franco Paillard : Nous avons eu une demande de Mme Sylvie Pelet afin d'ouvrir un refuge d'octobre à avril de chaque année. La patente de refuge doit être validée pour faire les travaux. La Commune n'investira pas d'argent dans ce projet. L'alpage l'été et le refuge l'hiver sont deux choses différentes et feront l'objet de deux contrats séparés.

Anouck Bernardi : Il n'y a pas eu de mise à l'enquête.

Jean-Franco Paillard : La police du commerce s'est rendue sur place et devra valider les travaux, mais il n'y a pas besoin de mettre à l'enquête.

Pascal Jaccard : J'ai entendu dire qu'il y avait des séances concernant la vitesse dans le village. Je pense que 50km/h est trop élevé pour passer dans le village.

Daniel Oguey : Nous avons eu une séance avec le Voyer. Il faut que nous fassions l'état de lieux. Nous avons fait un test pour rétrécir la route aux Rasses mais nous avons mis fin à cet essai car cela ne donnait pas satisfaction. Nous allons refaire un test le printemps prochain et faire le point avec la DGMR et nous verrons la suite que nous donnerons aux pétitions que nous avons reçues. Ce n'est pas que Bullet qui est concerné mais tout le territoire communal.

Daniel Prévitali : Concernant ce problème-là, j'ai constaté à plusieurs endroits que les poteaux plantés au bord de la route, comme par exemple à Peney, permettaient de ralentir quelques véhicules.

Daniel Oguey : A Peney, les routes sont assez larges pour le faire. À la route de Mauborget, c'est trop étroit, mais j'ai entendu la proposition.

Serge Gander : Lors d'un des derniers Conseils, on m'avait demandé des chiffres concernant le chauffage à plaquettes, les voici :

#### **Chauffages à plaquettes du Collège et de la Grande Salle, année 2019**

- 270 m3 de plaquettes ont été utilisées au total : 150 m3 au Collège, 120 m3 à la Grande Salle.
- Coût au m3 de plaquettes :
  - Mise en place (employés + tracteur) : 19.- CHF/m3
  - Fourniture plaquettes : 41.50 CHF/m3
  - **Total : 60.50 CHF/m3 plaquettes**
- Grande Salle total : 120 m3 à frs 61.50 = **CHF 7'260.-** pour l'année  
Remarque : à titre de comparaison, en 2017, uniquement fourniture du bois : CHF 9'130.-
- Collège total : 150 m3 à frs 61.50 = **CHF 9'075.-** pour l'année  
Moyenne des années 2013-2014-2015-2016 : CHF 10'223.- par année.

Evelyne Chablaix : J'ai entendu dire que la Commune ne voulait plus déneiger pour les personnes privées ?

Jean-Franco Paillard : Non aucune décision allant dans ce sens a été prise. Toutefois, la priorité est donnée aux axes principaux qui sont les routes communales et après nous déneigeons les privés.

Michel Bornozy : Certains privés ne veulent plus être déneigés par la Commune.

Evelyne Chablaix : Lorsque les employés communaux passent sur les routes cantonales, doivent-ils lever la lame ?

Daniel Oguey : Nous poserons la question au responsable.

Murielle Guex : Nous voilà arrivés en fin d'année et c'est le moment de faire des bilans et des bonnes résolutions. Bilan positif puisque nous avons voté ce soir le budget 2020 avec un excédent de recettes. Résolutions, continuer sur le même dynamisme. L'année 2019 le prouve puisqu'elle a été riche en événements, manifestations et activités tant au plan politique que culturel avec, entre autres, l'inauguration du temple Taoïste.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez en tant que Présidente et comme je le soulève chaque année une collaboration harmonieuse et efficace entre la Municipalité et le Conseil communal est un atout inéluctable pour suivre les dossiers.

Atout que nous avons également avec une équipe communale compétente avec un esprit de solidarité même dans des moments de surcharge de travail. Un grand merci autant pour les employés au bureau que sur le terrain, qui font un travail remarquable pour le bien de notre population. Mes remerciements vont également à vous, chers Conseillères et Conseillers, pour votre engagement et votre travail ainsi qu'aux membres du bureau et scrutateurs pour les élections, ainsi qu'à Mme la Municipale, MM. Les Municipaux et M. Busset pour sa collaboration.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année à vous et à vos proches et mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Séance levée à 20h35

Au nom du Conseil communal

La Présidente

La Secrétaire

Murielle Guex

Fanny Tinguely